

## MARCHÉ AUX PUCES DE VECOUX – Dimanche 8 septembre 2024

### REGLEMENT

Seules seront prises en compte les fiches d'inscription dûment remplies et accompagnées du règlement et de la photocopie de la pièce d'identité

Selon le décret n°2009 du 7/01/09 sur la législation des brocantes et vide-grenier, la Société des Fêtes a l'obligation de présenter un registre justifiant l'identité et la qualité des exposants afin d'éviter toute vente illégale

Les emplacements sont situés rue du Centre entre l'avenue de la Gare et la rue des Bruyères et place de la Mairie.

Certains emplacements mesurent un peu moins de 5 mètres mais dans ce cas ils sont plus larges (garantie de 15 m2 par emplacement)

Une rubrique « souhaits particuliers pour le choix des emplacements » vous permettra de faire une demande spécifique, choix de l'emplacement, être positionné à côté d'un autre exposant... ; la Société des Fêtes répondra à vos attentes dans la mesure du possible, en favorisant prioritairement les riverains de la rue du Centre et la date d'inscription. Déballage des exposants à partir de 6 h

Conditions d'annulation :

- du fait des organisateurs : la manifestation doit avoir lieu sauf conditions météorologiques exceptionnelles (avis de tempête....) et/ou avis préfectoral, les exposants seront alors remboursés
- du fait des exposants : toute inscription est définitive. En cas de non-participation, le montant restera acquis aux organisateurs après la date limite d'inscription

Des sacs poubelles seront distribués, chaque exposant s'engage à rendre l'espace qui lui a été attribué dans l'état de propreté où il l'a trouvé à son arrivée ; des contrôles seront effectués en fin de marché

**Les riverains sont prioritaires, s'ils souhaitent réserver des places devant chez eux, merci de réserver dans les délais impartis ou le plus tôt possible afin de faciliter l'organisation de l'événement.**

**Après la clôture des inscriptions le 31 août, il sera possible de s'inscrire, dans la mesure des places restantes disponibles.**

## MARCHÉ AUX PUCES DE VECOUX – Dimanche 8 septembre 2024

RENSEIGNEMENTS : Nicole Doridant : 06.22.25.47.12 – nicoledor@live.com

### FICHE D'INSCRIPTION À RETOURNER AVANT LE 31 AOUT

à la Société des Fêtes de Vecoux – 53, rue du Centre – 88200 VECOUX

Nom : .....Prénom.....

Adresse : .....

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE  
OU DE LA CARTE PROFESSIONNELLE**

**12 € l'emplacement de 5m linéaires**

Nombre d'emplacements : \_\_\_\_\_ x 12 € = \_\_\_\_\_ €

Soit un total de : \_\_\_\_\_ €

**Chèque à l'ordre de la Société des fêtes de Vecoux**

**Adresse mail ou téléphone pour envoi de la confirmation et transmission du  
numéro de ou des emplacements seulement après la clôture des inscriptions :**

.....  
**Déclare sur l'honneur que les marchandises que j'envisage d'offrir à la vente  
sont des objets usagés, non volés, non recelés et non achetés pour l'occasion**

Fait à :

le :

**Signature**

**Souhaits particuliers pour le choix des emplacements :**